

À VOTRE ARRIVÉE À LA DÉCHÈTERIE, EN FONCTION DU TYPE DE VÉHICULE ET DES VOLUMES AMENÉS, VOUS SEREZ DIRIGÉ SOIT EN DÉCHÈTERIE, SOIT AU PONT BASCULE DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DE TRI.



LES DÉCHETS DES ACTIVITÉS RÉPARATION / MÉCANIQUE / TRANSPORT

Dans votre activité, vous pouvez être amené à produire deux types de déchets différents :

Des **déchets Non Dangereux (ND)** ou **Déchets Industriels Banals** :

- ✓ Leur manutention ou leur stockage ne nécessite pas de précautions particulières.
- ✓ Ils se dégradent au cours du temps.
- ✓ Ils peuvent potentiellement être recyclés, valorisés.

Des **déchets dangereux** :

Ils peuvent être **nocifs, toxiques, corrosifs, inflammables, explosifs**... Ils peuvent être fortement dangereux pour les personnes et polluants pour les milieux naturels (air, eau, sol), ils nécessitent donc des précautions particulières de traitement et de stockage.

Les tableaux suivants vous donnent les déchets les plus fréquents de votre activité et ce que vous devez en faire.

Les **déchets non dangereux** sont à trier comme indiqué ci-dessous :

Pneu déjanté	Pont-bascule/ centre technique de traitement des déchets dans le respect des consignes de tri
Pièces de tôles	À déposer en déchèterie en zone métaux
Disques d'embrayage	
Plaquettes de freins (sans amiante)	
Pots d'échappement	
Amortisseurs	
Filtres à air	À déposer en déchèterie en zone encombrants
Pare-chocs	
Phares	
Pré-filtres et filtres de plafonniers de cabine de peinture	
Pare-brise	À déposer en déchèterie en zone gravats
Emballages plastiques films	À déposer en déchèterie pour recyclage
Papiers bureautique	Papiers broyés à déposer en déchèterie zone papiers/journaux/magazines
Cartons	Bien séparer les cartons plats des cartons ondulés à déposer en déchèterie pour recyclage

Les déchets dangereux sont à trier comme indiqué ci-dessous :

Huiles de vidange usagées	Contacter Guibert frères pour la collecte au 41 33 26/41 23 07
Batteries	À déposer en déchèterie en zone déchets dangereux diffus
Restes de peintures	
Solvants usagés	
Filtres à huile et à gasoil	
VHU dépollués	Passer au pont bascule/centre technique de traitement des déchets. Dans le respect des consignes de tri.



INFO PRATIQUE

D'une manière générale, pour identifier vos déchets dangereux, référez-vous à l'**étiquetage** ou à la **fiche technique produit**. Regardez la présence éventuelle d'un **symbole de danger** du type **carré orange**.

